

LuNe a donné ses précisions dans son communiqué du 31.8.2007

RADIO-TV

Le patron de RTN est très en colère

L'Ofcom (Office fédéral de la communication) défavorise-t-il l'Arc jurassien? Oui selon Pierre Steulet, le patron des radios privées RTN, RFJ et RJB, en évoquant la part de la redevance radio-TV qu'il recevra dès 2008: 1,9 million de francs chaque année, soit 800 000 francs de plus qu'actuellement. «Je suis scandalisé», s'exclame-t-il. «D'autres radios, à Bienne ou à Fribourg, toucheront trois ou quatre fois plus et nous, seulement une fois et demi de plus.»

L'Ofcom a cependant tenu compte du fait que les trois radios avaient jusqu'à présent trois zones de dessertes distinctes alors que, dès 2008, il n'y aura qu'une seule zone avec une concession et des fenêtres de programmes distinctes pour Neuchâtel, le Jura et le Jura bernois.

«Nous allons donc devoir augmenter les programmes communs aux trois stations, en particulier entre RJB et RFJ, ce qui me semble être une aberration», explique Pierre Steulet. «C'est trop tôt. Entre l'Ajole et le Littoral neuchâtelois, les attentes des auditeurs sont différentes. Nous avons certes déjà des plages communes de programme, mais nous ne voulons pas brus-

quer les choses. Et l'Ofcom est en train de nous forcer d'aller plus vite dans cette voie.»

Par ailleurs, le patron jurassien explique qu'il sera probablement candidat à l'autre concession radio – celle-ci sans accès à la redevance – que l'Ofcom a prévu sur l'Arc jurassien. Un monopole Steulet se profile-t-il? «Si c'est un concurrent qui obtient cette concession, il proposera un programme très similaire à celui de RTN, RFJ et RJB», se défend-il. «Si c'est moi, j'offrirai quelque chose de différent. Ce sera donc un plus pour l'auditeur.»

Du côté TV, l'Ofcom a décidé d'octroyer 2,66 millions à la chaîne de l'Arc jurassien. Chez Canal Alpha, qui devrait être le seul candidat à cette concession, on est satisfait: «Actuellement, nous touchons entre 600 000 et 700 000 francs par an», explique Marcello Del Zio, un des trois patrons de la chaîne. «C'est donc environ quatre fois plus. Mais il faut remarquer qu'actuellement nous ne couvrons que le canton de Neuchâtel; l'extension à tout l'Arc jurassien doublera notre zone de diffusion. Nos coûts seront plus élevés.» /nwi